

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale des Territoires
Service Territoires et Développement
Missions Interministérielles

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Demande d'autorisation d'extension de l'ISDND de Monflanquin

Il sera procédé à une enquête publique de **46 jours (6 semaines)**, **du vendredi 27 mai au lundi 11 juillet 2016 dates incluses**, sur la demande présentée par Monsieur Jacques BILIRIT, président de VALORIZON, syndicat départemental dont le siège social est situé Hôtel du département, 1633, avenue du Général Leclerc - 47922 AGEN Cedex 9, en vue d'être autorisé à prolonger l'exploitation de l'ISDND situé au lieu-dit « L'Albié » sur le territoire de la commune de Monflanquin (47150), par extension des capacités d'accueil des déchets du casier n°16 et par la création d'un nouveau casier n°17.

Cette enquête concerne les communes de Monflanquin, La Sauvetat sur Lède, Villeneuve sur Lot, Saint Aubin et Savignac sur Leyze.

Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité administrative de l'État sur l'évaluation environnementale ainsi qu'un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés dans les mairies de Monflanquin, La Sauvetat sur Lède, Villeneuve sur Lot, Saint Aubin et Savignac sur Leyze pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture suivants :

Monflanquin	lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 samedi de 9h15 à 12h00
La Sauvetat sur Lède	lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 lundi à partir de 8h et jeudi à partir de 8h30
Villeneuve sur Lot	lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 samedi de 9h00 à 12h00
Saint Aubin	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 lundi et jeudi de 14h00 à 17h00
Savignac sur Leyze	mardi de 13h30 à 16h30 vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Les observations éventuelles seront consignées sur le registre ou adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Monflanquin, siège de l'enquête publique ou à l'adresse électronique de la mairie à l'attention du commissaire enquêteur :

mairie-monflanquin@wanadoo.fr

Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre.

L'avis d'enquête figurera également sur le site internet de la préfecture www.lot-et-garonne.gouv.fr avec un résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude de danger du dossier et l'avis de l'autorité administrative de l'État sur l'évaluation environnementale.

Mme Sylvie RIVIERE, désignée en qualité de commissaire enquêteur, siégera à la mairie de Monflanquin où toutes les observations pourront lui être adressées :

- **Le vendredi 27 mai 2016 de 9h à 12h**
- **Le mercredi 8 juin 2016 de 14h à 17h**
- **Le jeudi 16 juin 2016 de 9h à 12h**
- **Le samedi 2 juillet 2016 de 9h15 à 12h**
- **Le lundi 11 juillet 2016 de 14h à 17h**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture et dans les mairies de Monflanquin, La Sauvetat sur Lède, Villeneuve sur Lot, Saint Aubin et Savignac sur Leyze.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Agen, le - 9 MAI 2016

Pour le préfet,
le secrétaire général



Jacques RANCHERE